

Composition du Conseil communal :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre, Président;

MM. Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins;

Mme Francine JASPART, Présidente du CPAS

Mmes et MM. Hervé RONDIAT, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian ALEXANDRE, Sandrine LISSOIR, Hélène LEBRUN, Etienne MAROT, Jean-Pol BRASSEUR, Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.

Mme Séverine RUCQUOY, Directrice générale.

Séance du 31 AOÛT 2016

Absents : Fabienne ROBA, Etienne MAROT

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique :

1. PROCES-VERBAL

Par 12 voix pour et 1 abstention, approuve le procès-verbal de la séance du 13 juin 2016.

2. TUTELLE

Prend connaissance :

→ de l'approbation du règlement-redevance pour la recherche et la délivrance de renseignements administratifs ainsi que pour diverses prestations administratives spéciales (modification) par le Ministre des Pouvoirs Locaux, Action sociale et Santé.

→ de l'arrêté du Gouvernement provincial de Namur arrêtant la dotation communale 2016 à la Zone de Secours DINAPHI.

→ de l'arrêté du Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie, réformant comme suit :

1. la modification budgétaire extraordinaire n°1 pour l'exercice 2016 :

Service extraordinaire	Recettes	Dépenses	solde
Budget initial	2.284.940,16	2.284.940,16	0
> crédits	453.746,92	453.746,92	0
Nouveau résultat	2.738.687,08	2.738.687,08	0

2. la modification budgétaire ordinaire n°1 pour l'exercice 2016 :

Service ordinaire	Recettes	Dépenses	solde
Budget initial	6.627.830,92	6.583.414,11	44.416,81
< crédits	7.033,09	134.421,89	127.388,80
Nouveau résultat	6.655.138,87	6.520.520,10	134.618,77

3. FABRIQUES D'EGLISE

3.1. Approuve le budget 2017 des Fabriques d'église de:

Fabrique	Recettes	Dépenses	Résultat budgétaire
Gendron	11.677,85	11.677,85	0
Hulsonniaux	15.325,76	15.325,76	0

3.2. Approuve le compte 2015 de la Fabrique d'église de Finnevaux aux montants de :

Recettes	Dépenses	Résultat comptable	Intervention communale
17.211,14	7.820,99	9.390,15	9.845,75

4. Par 12 voix pour et 1 abstention :

MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE A WANLIN

Approuve la convention relative à l'exploitation de la turbine de production d'énergie hydroélectrique de Wanlin proposée par l'INASEP scrl et les conditions financières y reprises.

5. A l'unanimité :

5.1. PROGRAMME EXTRAORDINAIRE 2016

Approuve le cahier spécial des charges « financement des dépenses extraordinaires 2016 » et sollicite la SA Belfius Banque, adjudicataire du marché, une offre sur base des estimations d'emprunts ci-après :

Libellé	Montant (€)	Durée
Achat grappin	30.000,00	5 ans
Achat matériel informatique (espace citoyen)	10.000,00	5 ans
Châssis presbytère Mesnil-St-Blaise	11.250,00	10 ans
Tronçon Route de Wiesme	22.600,00	10 ans
Voiries Celles (intempéries)	22.420,02	10 ans
Liaison Herhet-Ferage	90.000,00	10 ans

Héroock accès 2-5-5a	36.150,00	10 ans
Voiries agricoles 2013	216.410,00	10 ans
Liaison Lavis-Noisy + accès école	55.900,00	10 ans
Rue de l'ermitage à Celles (entretien)	15.100,00	10 ans
Espace multisports Mesnil-St-B	57.020,00	10 ans
Rénovation école de Houyet	165.000,00	20 ans
Idem	16.557,61	20 ans
Toiture église de Custinne	72.600,00	20 ans
Total	821.007,63	

5.2. AGENTS CONTRACTUELS

Donne délégation au Collège communal pour procéder à l'engagement et au licenciement d'agents contractuels jusqu'au 30 novembre 2018.

5.3. DÉCHETS MÉNAGERS

Approuve le compte coût-vérité réel des coûts en matière de déchets de l'activité usuelle des ménages pour l'exercice 2015 au taux de couverture de 94%.

5.4. VOIRIES AGRICOLES

Approuve le cahier des charges « réfection de voiries agricoles » établi par l'INASEP scrl, avec la collaboration du Service Technique Provincial, au montant estimé à 528.351,63 € TVAC (adjudication ouverte).

5.5. VENTE DE BOIS

Approuve au montant de 50.490,00 €, l'état de martelage pour les coupes de bois de l'automne 2016 (exercice 2017) de la commune.

Adopte également les clauses particulières en complément aux conditions du cahier général des charges pour les ventes de bois, étant entendu que les lots de chauffage seront réservés aux habitants de la commune dans un premier tour sans enchères (un seul lot par ménage) ; les lots non vendus seront ouverts à tous lors d'un second tour.

Les lots de bois marchands seront vendus uniquement par soumissions.

5.6. ECOLE DE MESNIL-ST-BLAISE

Approuve le contrat de service établi par l'INASEP réglant les modalités de collaboration en matière d'étude, de direction, de surveillance et de coordination sécurité-santé pour le projet de construction d'un nouveau préau à l'école communale de Mesnil-St-Blaise, pour un montant estimé à 41.789,00 € HTVA et frais d'étude.

5.7. SENTIER VICINAL A HOUR

Approuve le plan de modification par déplacement d'un tronçon du sentier n°48 à Hour, dressé par la SPRL GEOFAMENNE de Beauraing, et décide de procéder aux formalités de publication.

5.8. SALLE STE-CÉCILE A HOUYET

Approuve le cahier des charges du marché « rénovation de la salle Ste-Cécile à Houyet, établi par l'administration communale, au montant estimé de 12.300 € TVAC (procédure négociée).

A huis clos, prend acte d'une cession familiale d'un bail à ferme à Mesnil-St-Blaise, autorise le Collège communal à ester en justice dans le cadre d'un litige de propriété à Ciergnon, autorise une interruption de carrière dans l'enseignement et nomme une institutrice primaire à titre définitif pour 10 périodes/semaine.